

Edition du "REVEIL DU NORD" 136 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boulevard Haussmann (7<sup>e</sup>)

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

ROUBAIX : 45, Rue de la Gacé, 45 TOURCOING : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

RÉGIMES ERREURS et maladies d'estomac

Le « bien manger » est certes l'une des trois ou quatre grandes joies schématiques de la vie, on sait qu'il se résume en ceci : préparer de manière à les rendre désirables et savoureux les plats les plus simples. De telle manière aussi que « l'eau vienne à la bouche », tandis que du côté de l'estomac ruiselle de suc d'appétit, préparateur des bonnes digestions.

Justicé rien que de licite et d'hygiénique, mais il y a aussi le « mieux manger » des bismes, des gourmades et... des amobs, la recherche des plats compliqués, bourrés d'épices et de piments rares susceptibles de corrompre et de mettre hors d'état, en peu d'années, des estomacs primitivement aptes à digérer des aliments viciés ainsi démolis ne se rencontrent pas dans les classes populaires. Celles-ci sont mieux à l'abri, en raison de leur plus grande frugalité, de ces maux dont la lenteur à s'améliorer ou à guérir fait à la fois le désespoir et la fortune des spécialistes appelés à les combattre.

L'ouvrier de nos régions commet en général deux grosses fautes d'hygiène alimentaire : 1<sup>o</sup> Il mange beaucoup trop vite ; 2<sup>o</sup> Il mastique mal ses aliments et envoie dans son estomac, qui lui a pas de dents pour les diviser, des morceaux entiers d'aliments. Or l'entière des digestions, pesanteurs, ballonnements, renvois acides, troubles du foie et de la digestion intestinale, etc. Sans compter que le trop d'acide sécrété constamment par l'organe dégrégé est une excellente préparation à l'éclosion et au développement du redoutable ulcère de l'estomac.

Conclusion : mangeons lentement et mâchons bien. Une autre des grosses erreurs en matière alimentaire est celle due à l'observation exagérée et trop souvent mal interprétée des régimes. Dans un cas donné et pour un temps déterminé, un médecin ordonne à un malade un régime dont la base est formée par les pâtes alimentaires.

An bout d'un certain temps, l'état du malade se modifie et s'améliore. Que fait-il alors, encore sous l'influence mentale des maux désagréables ou douloureux disparus grâce au régime ? Hé... il continue et s'applique avec une rigueur parfois redoublée la prescription rigoureuse qui seule lui fit bien... Et l'estomac redevient normal, se laisse bien porter de la monotonie de cette alimentation fade et incapable d'exciter sa sécrétion. Bientôt il ne réagit plus et ne sera plus qu'une poche incapable de se contracter, où s'accumuleront, d'un repas au suivant, les fameuses pâtes alimentaires ! L'appétit s'en va, les ballonnements, les nausées, les pesanteurs font leur apparition et l'atonie s'installe.

Remettez alors le malade au régime de tout le monde, il n'y comprend rien... et guérit en huit jours. Quand il s'agit des enfants, l'erreur des pâtes est beaucoup plus importante et peut conduire à de graves conséquences. On peut dire que c'est la faute du jour, au moins le maïs digestif, huit fois sur dix, sans avis du médecin. Bébé se voit, d'autorité, fourré à l'exercice rigide. Donc Bébé digère mal et aiment un gros ventre parce que largement alimenté de ces bonnes tartines avalées sans mâcher, à grosses bouchées ; ces bonnes tartines non digérées si propices aux fermentations gastro-intestinales... Aussi Bébé mangera-t-il désormais des pâtes alimentaires ?

On a remplacé la farine du pain qu'il digère mal par la farine des nouilles qui ne le digère plus du tout. Et l'état du pauvre gosse s'aggrave et périclite... Moralité : ne prolongez pas un régime alimentaire, temporaire par définition, vers un futur illimité. Et surtout n'en avez aucun sans avis formel et autorisé.

Autre hérésie à déraciner : l'emploi continu du bicarbonate de soude. La bicarbonate de soude a tenu et tient encore un rôle important dans la thérapeutique gastrique. C'est un médicament actif mais dont la dose et le mode d'administration doivent être réglés avec un soin extrême. Faut de très bien savoir l'employer, on arrive par son emploi inconsidéré, à des résultats souvent inverses de ceux cherchés. Combien connaissons-nous de maniaques par habitude qui ne peuvent aux repas avaler un verre de liquide sans l'avoir, au préalable, additionné d'une pincée de la poudre blanche à l'air et si inoffensive ?

C'est pour mieux digérer disent-ils, et ne pas avoir les « eaux brillantes » signe de la « fâcheuse hyperchlorhydrie ». Oui, mais... à ce régime intensif de saturation l'estomac calme d'abord pour un temps, se révolte et organise sa défense en sécrétant plus d'acide. On augmente donc la dose de bicarbonate, etc... Le cercle vicieux est constitué et l'on voit de ces malheureux ignorants, devenus maigres à faire peur, ne plus pouvoir digérer, ni calmer leurs « eaux brillantes » avec cent grammes de bicarbonate par jour.

Les eaux minérales, dites de table, ne doivent pas être choisies et consommées à la légère. Il faut savoir se méfier des eaux gazeuses naturelles ou artificielles chargées d'acide carbonique, elles excitent mécaniquement l'estomac en le distendant et paralysent en contrepartie le jeu de l'intestin.

Ces quelques observations de faits courants et les quelques conseils qui en découlent, n'ont d'autre visée, cher lecteur, que l'intérêt de votre estomac, de votre santé, et de votre bourse. Soit un résumé de ce que « bonne banane et joie de vivre ».

Docteur H. LUTIGNEAUX.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Orages, ciel nuageux, quelques averses en orage, vents du sud-ouest, hausse de température minimum environ plus 14.

LES JURÉS DU NORD ont condamné au bagne perpétuel Szymbak, qui assassina un de ses compatriotes à Roubaix

L'affaire qui doit occuper toute la journée de mardi, n'a été terminée, lors de la dernière session de la Cour d'assises de Roubaix, que soudain, tombé malade.

Le drame, un peu mystérieux qu'elle évoque, s'est déroulé voici plus d'un an. Rappelons-en en y joignant les détails les plus marquants de l'instruction.

Macabre découverte Au numéro 231 de la Grande Rue, à Roubaix, les époux Lecocq exploitaient un débit de boissons au rez-de-chaussée et louent le plus souvent à des étrangers, des chambres garnies au premier et second étages.

C'est ainsi qu'ils eurent comme locataires d'une chambre occupée en commun, au 2<sup>e</sup> étage, les polonais Weyner Stephan et Szymbak Léon. Ayant cédé leur fonds de commerce, ils déménagèrent le 30 novembre 1925, leurs successeurs devant entrer en jouissance le lendemain 1<sup>er</sup> décembre.

Toutefois, Mme Lecocq vint encore ce jour-là pour procéder à divers travaux de nettoyage qu'elle n'avait pas eu le temps de faire.

Vers 13 heures, elle balayait la chambre des Polonais Weyner et Szymbak, lorsqu'en passant son balai sous la lit, elle heurta contre un paquet volumineux, enveloppé dans une couverture et ficelé à l'aide d'une courroie.

Il contenait le cadavre de Stephan Weyner, rempli aux yeux, les genoux pliés à hauteur de la poitrine et les pieds sous les fesses. Le crâne était défoncé, la partie frontale avait été littéralement défoncée à la suite d'une série de coups violents assésés avec un instrument contondant.

L'absence de lésions de défense sur le corps de la victime permettait de croire qu'elle avait été surp, à dans son sommeil.

Enfin, les lésions relevées au niveau du crâne indiquant qu'il y avait eu, de plus, tentative d'étranglement à l'aide d'un instrument tranchant.

La victime avait été bâillonnée.

Le vol, mobile du crime Dans la pièce, aucun désordre consécutif à une lutte violente n'existait.

Tout était en ordre, le cadavre avait été dissimulé sous la lit, de telle sorte qu'il n'était pas aperçu par les voisins qui, à l'exception d'écoulements de sang sur un mur et d'un tas de chiffons, n'avaient rien vu.

Enfin, on avait fait disparaître toute trace apparente d'un crime susceptible d'être remarqué par une personne venant jeter un coup d'œil dans la chambre, trois courtois et la manche d'un marteau qui paraît être l'arme dont s'est servi le meurtrier avaient été levés.

Le crime commis, son auteur, sans précipitation, avait donc eu le temps de prendre toutes mesures susceptibles d'en retarder la découverte.

Bien qu'une quantité importante d'argent fût restée dans la chambre, dans un vase en porcelaine, on avait eu en évidence dans un tiroir, il est apparu dès le début de l'enquête que la vol avait été le mobile du crime.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

La crue du Mississipi continue de s'étendre

Des districts de la Louisiane septentrionale sous les eaux.

De nombreux habitants en danger

On mande de la Nouvelle-Orléans que l'inondation s'étend maintenant à la Louisiane septentrionale. Le district de Concordia est déjà sous les eaux. Les habitants de deux districts voisins s'enfuient vers les hautes régions. Les districts sont faveux par leurs cultures de coton, de sucre et de riz.

La violence du flot Des messages de la Nouvelle-Orléans donnent sur la situation, dans le « giron de Vidalia, les renseignements circonstanciés suivants : Un millier d'ouvriers étaient occupés à fortifier les digues quand celles-ci se rompirent, livrant passage à une formidable masse d'eau. C'est à grand peine que les équipes u travail, parvinrent à se sauver.

Cette nouvelle irruption des eaux à provoqué une véritable consécration dans les villes de Concordia, de Repids de la Saite, d'Avovelle, de Catechoulla qui, avec des populations respectives de 14.000, 44.000, 9.000, 34.000 et 10.000 âmes, sont menacées d'une destruction complète.

Devant le danger, les autorités ont expédié d'urgence des centaines de petites embarcations au secours des habitants, dont la plupart sont réfugiés sur la cime des arbres ou dans les tours de la région qui se trouve entre le fleuve et les villes menacées présente un aspect sinistre, les eaux charriant un nombre considérable d'épaves et de cadavres d'animaux.

Aux abords de Vidalia, la situation est peut-être plus tragique encore. Sous la menace du flot qui monte à raison de huit centimètres à l'heure, les habitants fuient affolés, poussant devant eux leur bétail et traînant des charrettes chargées, pêle-mêle, de meubles, de vieillards et d'enfants. Déjà beaucoup de ces infortunés sont tombés sur les routes, épuisés de fatigue et de faim et c'est à grand peine que les autorités finissent à les faire transporter dans les camps de la Croix-Rouge.

Le Reveil Illustré est paru Il publie : Faune des dancings Toute une page de croquis humoristiques pris sur le vif et la 4<sup>e</sup> étape de notre concours de la poursuite en auto.

LES SPORTS D'HIVER VONT POUVOIR ÊTRE PRATIQUÉS EN TOUTES SAISONS



Grâce à la neige artificielle, lavable et hygiénique, invention d'un ingénieur anglais, les sports d'hiver vont pouvoir être pratiqués en tous pays et en toutes saisons.

M. Leygues a présidé le lancement du croiseur "Suffren"

M. Georges Leygues, venant présider le lancement du croiseur « Suffren », est arrivé hier-matin à Brest. Il a reçu à la Préfecture Maritime, le Préfet du Finistère, le Maire de Brest, les officiers généraux de terre et de mer. Il a visité ensuite divers établissements militaires et navals, et a offert à midi, un déjeuner en l'honneur des autorités.

A 15 h. 45, le Ministre débarqua à la coque du Point du Jour, sous laquelle reposait le superbe croiseur. Les clarons sonnèrent : « Aux champs ». M. Leygues fit le tour du navire, pendant qu'on élevait les derniers ardoirs et prit place ensuite dans la tribune officielle.

A 16 h. 15, le « Suffren » n'était plus retenu que par une plaque de tôles attachée à la saute que l'on détacha au chalumeau. Deux minutes après, le grand navire s'ébranla, tandis que s'élevait la « Marseillaise » et qu'éclataient les vivats.

Le bâtiment glissa majestueusement, les bosses cassantes sautèrent et le « Suffren » retenu dans son élan par d'énormes câbles, prit possession de son élément au milieu des vagues qui déferlaient sur les quais environnants.

M. Leygues félicita les ingénieurs et agents techniques qui avaient collaboré à la construction et au lancement.

La Commission des Finances va examiner avec célérité le budget de 1928.

M. Malvy donne communication d'une lettre qu'il adresse au « Temps », comme suite à un article paru dans ce journal à la date du 28 avril.

Dans cette lettre, M. Malvy défend la Commission des Finances d'apporter le moindre retard à l'examen du budget de 1928. Il explique que le budget, selon la formule connue, a été déposé en blanc et, depuis, la Commission n'a reçu aucun renseignement par suite de la longue et délicate mise au point du budget.

Ainsi saisi en droit, la Commission ne l'est pas encore en fait. Ce n'est là d'ailleurs qu'une question de jours et très prochainement la Commission sera en mesure de commencer son travail, avec toute la vigilance et la célérité désirables.

MORT D'UN DEPUTE

M. Gustave Burger, député du Haut-Rhin, est mort le nuit dernière à Colmar, d'une congestion cérébrale.



LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE

La tentative des aviateurs Mounagres et de Saint-Roman a été interdite

La Direction de l'Aéronautique au ministère du Commerce a pris hier soir la décision d'interdire la traversée de l'Atlantique qui s'apparentait à effectuer la traversée du vaisseau Monnayer, le capitaine de Saint-Roman et un mécanicien.

Les autorités de l'Afrique Occidentale française ont été invitées à prendre les dispositions nécessaires pour empêcher l'appareil de partir de Saint-Louis.

Cette décision est motivée par le fait que les aviateurs, d'après les renseignements fournis par Casablanca, ont transféré leur hydravion de telle manière que l'appareil devenu avion d'une part, n'est plus conforme aux conditions imposées par l'Aéronautique dans son patronage de ce voyage aérien et d'autre part, ne répond plus au certificat de navigation tel qu'il, avait été primitivement construit.

A cette question de violation du règlement sur la navigation aérienne, il y a lieu d'ajouter que la Direction de l'Aéronautique a également considéré que la traversée de l'Atlantique tentée sur un appareil qui ne courrait pas le danger en cas de panne, était une entreprise hasardeuse et téméraire à laquelle il était de son devoir de s'opposer.

TROIS AVIATEURS TUÉS DANS LA CHUTE D'UN AVION

Hier, à la suite de l'explosion du moteur, un hydravion est tombé d'une hauteur de 30 mètres et est venu se briser sur la Plage de Pils. L'appareil a été incendié. Le pilote, le capitaine Righini, commandant l'escadrille de mécaniciens aviateur Calzi, ont péri sous les débris.

UN CARGO SERAIT PERDU CORPS ET BIENS

On est toujours sans nouvelles du bateau denois « Johanne » ayant à bord un chargement de charbon pour la Tunisie. Parti de Corfou le 29 mars dernier, on craint que le cargo ne soit perdu corps et biens. Seize hommes composaient l'équipage : dix danois, 5 allemands et 1 espagnol.

L'autobus roi du Sahara

Le trafic automobile s'étend d'année en année au Sahara. Les fils du Désert prêtèrent de plus en plus, la rapide automobile, aux fatigues des interminables courses en chameaux.

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

Les troupes d'Eugène Chen ont été battues par celles de Tchang-Kai-Chek

Tchang-Kai-Chek a battu les troupes d'Eugène Chen, près de Kiu-Kiang. La ville chinoise a été envahie par des soldats japonais. Les concessions française et japonaise restent relativement calmes. Les bruits d'alliance entre Tchong-Tso-Lin et Tchong-Kai-Chek sont démentis.

La nouvelle ci-dessus est indépendante de l'information de source anglaise selon laquelle les troupes nordistes du Feng-Tien se seraient emparées de Hankou.

Une protestation contre les aggravations projetées des tarifs douaniers

Le Comité d'Action Economique de la Fédération Nationale des Journaux français communique à la Presse une note dans laquelle il proteste contre les aggravations prévues au récent projet de révision des tarifs douaniers dont il craint de voir résulter une recrudescence de la cherté de la vie.

192 TOMBS SACCAGÉS DANS UN CIMETIÈRE

A Saint-Jean-Bonnefonds, un fossoyeur a constaté que le cimetièrre avait été littéralement saccagé au cours de la nuit. Des barrières, des croix, des vases funéraires avaient été arrachés et brisés ; des fleurs, des arbustes avaient été coupés et pillés ; des couronnes réduites en miettes. Les allées étaient jonchées de débris de toutes sortes et présentèrent un douloureux aspect de dévastation.

Aucune sépulture n'avait été volée et aucun vol n'avait été commis. Les vandales semblaient avoir exercé leurs ravages simplement pour le plaisir de détruire.

Le Parquet de Saint-Etienne s'est rendu à Saint-Jean-Bonnefonds. L'enquête a révélé que 192 tombes ont été dévastées. Mais aucun indice n'a été repoussé qui soit susceptible de mettre sur la trace des coupables.

Au Conseil général du Nord

La première séance a été notamment consacrée à la création d'un syndicat interdépartemental pour l'étude des questions économiques et à la lutte contre la tuberculose et le cancer

La première séance publique de la session de mai s'est ouverte hier, à 11 heures, sous la présidence de M. POTIE et en présence du Préfet. Presque tous les conseillers étaient à leur poste.

Au début de la réunion, M. le Président rend un hommage ému à la mémoire du regretté docteur Verhaeghe, dont il retrace l'action dévouée ou sein de l'Assemblée départementale et qu'une mort soudaine, imprévue, a privée de sa précieuse collaboration. Toute l'assistance a marqué son regret par des paroles de M. Potie.

Le Président expose ensuite la situation financière départementale et signale la nécessité de se montrer économes.

A l'unanimité le Conseil décide la création d'un Syndicat interdépartemental pour l'étude en commun des grandes questions économiques intéressant notre région du Nord de la France.

Un vœu déposé par le Préfet tendant à ce que les allocations militaires soient étendues à toutes les familles nécessiteuses fut adopté.

En fin de séance pour un autre vœu, émanant du groupe socialiste, réclamant l'organisation des accidents du travail aux blessés de guerre.

Après-midi s'engagea une longue discussion sur les moyens efficaces de combattre les maux sociaux, tuberculose, alcoolisme.

Une nouvelle séance se tiendra aujourd'hui mercredi, à 14 h. 30.

Discours de M. Potie sur les finances départementales

M. le Président POTIE examine la situation financière départementale telle qu'elle est exposée dans le rapport préfectoral. Les propositions de M. le Préfet applicables au budget supplémentaire de 1927 doivent rentrer l'attention.

L'excédent des recettes se s'élève qu'à 56.000 fr. C'est insignifiant si on le compare à l'importance de notre budget qui atteint près de 150 millions, et encore l'équilibre n'est-il obtenu que grâce à des ressources exceptionnelles, dont le caractère même s'oppose à ce qu'il en soit fait état dans les budgets futurs.

Le centime additionnel, après une ascension rapide, paraît avoir atteint son étage le plus élevé et il ne faut plus compter sur la plus-value, à été déposé en blanc et, depuis, la Commission n'a reçu aucun renseignement par suite de la longue et délicate mise au point du budget.

Par contre, les dépenses s'accroissent sans cesse. Il conviendrait d'y mettre un frein dans l'intérêt du public, dont les facultés contributives sont, en ce moment, épuisées par une rude épreuve, en raison du chômage et du réajustement des affaires dans le domaine économique.

Le Conseil général s'est tracé un vaste programme au point de vue de l'assistance sociale et de l'entretien des routes. Notre budget n'offre pas, dans les conditions actuelles, la souplesse voulue pour le réaliser.

Faut-il que pour l'accomplir on ne saurait actuellement recourir à l'emprunt, ni à de nouveaux centimes additionnels. Le nombre actuel de ces centimes additionnels ne saurait être dépassé sans altérer gravement la prospérité publique et accroître, par incidence, le coût de la vie.

M. POTIE, très écouté et fréquemment applaudi, termine en disant : « La politique financière du Conseil général devra, à n'y pas sembler, se résigner à ne pas s'emprunter pour le moment pas de centimes nouveaux, gage des dépenses nouvelles par le simple jeu des plus-values de recettes ou par des taxes dont l'application demande à être sérieusement étudiée. Il y aura lieu de ce sujet d'examiner la situation particulière de certaines communes, qui, en raison de conditions nouvelles créées par un développement imprévu, ont dû supporter les charges d'entretien des chemins vicinaux disproportionnées avec leurs ressources. »

Le Conseil décide ensuite d'aller visiter jeudi, à 10 heures, l'hospice de Ronchin.

Un syndicat interdépartemental

Sans discussion et à mains levées, l'Assemblée adopte un rapport de M. COUTEAUX tendant à la création d'un Syndicat interdépartemental, comprenant le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, la Somme, les Ardennes. Cet organisme a pour objet l'étude, au mieux des intérêts de ces cinq départements, des questions relatives aux voies ferrées, à l'agriculture, aux routes, à l'hygiène, à l'électrification, à l'enseignement technique en général, à tout ce qui vise leur vie économique.

Une Commission composée de MM. Couteaux, Mahieu, Demoin, Sapelet, Riche, est chargée de faire aboutir ce projet d'accord avec les représentants des départements mentionnés.

Les secours exceptionnels

Sur la proposition de M. LORTHOIR, appuyée par M. LEHAS, la somme mise à la disposition de M. le Préfet pour secours d'urgence est augmentée et portée à 25.000 francs.

Les blessés du travail

Un vœu du groupe socialiste déposé par MM. FOUCAUT et GONIAUX, demandant une modification de la loi du 9 avril 1898, est voté de l'assentiment de tous les membres.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Comment s'appellera notre prochain feuilleton ?

LE CALVAIRE

O'UNE AMOUREUSE

Quel est l'auteur de notre prochain feuilleton ? VOUS LE SAUREZ DEMAIN !

Mais, il ne vous est pas défendu d'imaginer qu'un écrivain très connu a écrit un grand roman de passion et d'aventures, une de ces œuvres qui instruisent, exaltent et font du bien.

EN QUATRIÈME PAGE : AUJOURD'HUI LA FEMME TENANT LE FOYER

EN CINQUIÈME PAGE : Notre Causerie Illustrée sur la T. S. F. : Une méthode peu connue pour mesurer les notes.

Le nouveau Chef de la Flotte anglaise

(W. W. P.)



Amiral Sir Charles MADDEN, qui vient d'être nommé chef de la Flotte britannique en remplacement de l'Amiral Balfour...